

Association des Propriétaires Extérieurs de Résidences Secondaires



Procès-verbal de l'AG ordinaire du 23 mars 2024

Ouverture de la séance à 16H00 au restaurant la Pension d'Ovronnaz

1. Notre président Charly TEUSCHER souhaite la bienvenue à chacun et se réjouit de la nombreuse affluence.



2. Acceptation de l'ordre du jour : joint à l'invitation, il n'a demandé aucun commentaire et il est accepté tel que proposé.

Pour mémoire : acceptation des PV de l'AG 2023. Il n'y a pas de remarque ni de demande de complément. Il est rappelé que les membres ont 30 jours dès réception pour réagir au P.V.

3. État des membres : à ce jour, l'association compte 248 membres (240 en 2023). Il y a eu de nombreuses démissions dues principalement à des ventes de biens immobiliers, mais aussi des nouvelles inscriptions, ce qui est réjouissant et conforte la bonne santé d'APEROVronnaz. Ce soir nous sommes 95 personnes présentes, soit 53 membres (les couples comptent pour un membre.) Le secrétaire invite les personnes qui vendent leur résidence de motiver les acheteurs à s'inscrire à notre association.



4. Rapport du Président. Charly rappelle que son rapport faisait partie du carnet envoyé avec la convocation à l'AG. Il a toutefois rappelé quelques points principaux, notamment l'engagement de l'association dans certaines activités de l'Office du Tourisme. Par exemple, co-stand à la manifestation Fromages et Cimes, et le petit cadeau de Noël aux enfants des requérants qui logent aux Oisillons. Le président est chaleureusement applaudi et remercié pour son travail.
5. Rapport du Vice-président, délégué à la Commission Touristique. En préambule, Gilbert rappelle son changement de statut. Il était démissionnaire, (décision personnelle annoncée en automne 2023). Puis, suite aux quelques turbulences dues à la gestion défectueuse du trésorier et de sa démission, son amitié pour APEROvronnaz l'a incité à ne pas nous laisser dans la panade, et il reprend le rôle de trésorier. Rôle qu'il avait remis en fin 2022. MERCI Gilbert.
6. Par contre il confirme sa démission en tant que vice-président et délégué à la commission touristique. Ceci dit, son dernier rapport est présenté en soulignant les bons rapports qui ont émaillés cette année, tant avec l'O.T., la commune qu'avec les Bains. Concernant ceux-ci, il faut relever que les problèmes directionnels de l'établissement ne sont pas encore réglés et que nous manquons d'un répondant fiable actuellement. Il faut dire que le décès de l'actionnaire principal, Mr. Descartes, a impliqué une suite de décisions, tant pour l'actionnariat que la gouvernance, qui reste encore floue. Il a été aussi présenté les projets et perspectives de collaboration entre les O.T. de Leytron Ovronnaz, Chamoson et Saillon. Ainsi Gilbert remet son mandat en souhaitant que les bonnes relations puissent se poursuivre avec les différents intervenants. Merci Gilbert pour ton investissement tout au long de ces années.
7. Rapport du Trésorier, comptes 2022. Gilbert ayant repris au pied levé et urgemment le flambeau de la trésorerie, les comptes sont malgré les courts délais présentés de façon xacte et complète.

8. Rapport des vérificateurs des comptes. Nos deux vérificateurs, Catherine et Martial, ont dû se rendre à deux reprises chez notre trésorier démissionnaire pour pouvoir examiner une comptabilité correcte et complète. Un vent de découragement a soufflé quelques jours, mais bravant la tempête, nos courageux vérificateurs ont pu arriver au bout de leur pensum. Qu'ils en soient profondément remerciés.
9. Vote d'acceptation des trois rapports et décharge au Comité. pas de questions ni de remarques. Les trois rapports sont acceptés à l'unanimité. Merci chers membres pour votre confiance.
10. Budget 2024. Gilbert présente un budget général qui reste un peu vague, étant donné que les perspectives de nos actions dans la station ne sont pas encore définies. La bonne santé financière de l'association nous permettra cependant quelques actions de promotions solides. A suivre au cours de cette année.
11. Fixation du montant de la cotisation 2025. Le montant de Fr 30.- (trente) de cotisation annuelle est proposé sans augmentation. Cette somme reste ainsi très supportable pour chaque membre. Proposition adoptée à l'unanimité. Le comité s'engage à faire un bon usage de votre contribution.
12. Acceptation du Budget. Accepté à l'unanimité.
13. Composition du Comité. Démissions de deux membres : Mme Hedinger Jill Valérie entrée au comité en 2022 et démissionnaire 6 mois plus tard suite à la vente de sa résidence. Mr. Di Dario Giovanni, trésorier pendant une année. Démission à cause d'une surcharge professionnelle.

Aujourd'hui, votre comité se compose de :

Mr. Charly Teuscher, président, fondateur. (Démissionnaire depuis 4 ans...)

Mr. Nicola Belsito, logistique et intendance. (Présent depuis la fondation).

Mr. Gilbert Schertenleib, Trésorier. (Par intérim ?)

Mr. Pierre-Alain Beausire, secrétaire et vice-président.

Deux réviseurs des comptes :

Mme Catherine Uebelhart

Mr Martial Horner.

Le président et le vice-président reprennent ensemble la charge des rapports avec les instances touristiques et politiques de la commune.

Nous avons donc actuellement une **sous-représentation de l'association au sein du comité.** il est indispensable que de nouvelles forces vives nous rejoignent. Les dicastères à repourvoir peuvent être sujet à des rocadés ou de nouvelles créations de fonctions. Nous sommes à votre écoute et surtout à votre engagement personnel à APEROVronnaz. MERCI d'avance de prendre contact avec nous si vous êtes intéressé ou désirez plus d'informations sur les tâches à faire.

Le comité actuel est reconduit à l'applaudimètre. MERCI.

14. Quel avenir pour notre association ? Fondée en 2014 pour lutter contre l'appétit démesuré du canton et des communes pour augmenter toutes les taxes et en créer des nouvelles. APEROVronnaz a lutté avec succès pour éviter un saignement total de notre porte-monnaie. Après la « guerre » avec la commune, la paix est retrouvée et la bonne entente s'est installée. Aussi un changement à la tête de la commune a favorisé cette bonne ambiance. Alors : maintenant : A quoi sert votre association. Actuellement nous participons aussi constructivement que possible à l'essor d'Ovronnaz. Mais nous désirons savoir quelles sont vos attentes pour l'avenir. Quels sont vos besoins. Y a-t-il des projets qui vous tiennent à cœur ? Nous avons décidé de vous adresser un questionnaire de satisfaction qui vous permettra de vous prononcer et de proposer vos bonnes idées. Nous espérons que vous serez très nombreux à y répondre. Et ceci de manière totalement anonyme.

15. Initiative "Bravo Bisses", état des lieux. A la genèse de ce grand projet, notre président Charly a développé l'idée d'ouverture à la réhabilitation des bisses d'Ovronnaz. Une idée qui avait déjà germé il y a quelques décennies, mais qui n'avait pas provoqué d'intérêt. Dans le contexte actuel du développement d'un tourisme 4 saisons, ce projet a retrouvé une écoute plus attentive. Il est clair que ce n'est pas APEROVronnaz qui peut mener ce chantier à bien. Mais suite à l'idée de Charly, les choses avancent. La société NIVALP a procédé à une étude très approfondie de la possibilité de réalisation. (Le rapport est disponible sur notre site). Cette étude a été financée par les communes de Leytron et de Chamoson. Une idée de budget de 1,5 mio a été évalué. Il est clair que ce projet sera réalisé, s'il l'est, dans plusieurs années. Affaire à suivre

16. Divers et questions. La parole est demandée par plusieurs membres sur divers sujets :

En particulier :

Les parkings qui deviennent payants. (réponse par le président de Leytron). Les problèmes de rénovation et énergétiques pour les bâtiments. Si l'association peut fournir des infos, des expériences et des adresses. C'est difficile, car nous ne pouvons pas officiellement prôner ou dénigrer des entreprises

17. Clôture de l'assemblée à 17H15

18. Parole à l'invité du jour, Monsieur Joseph Ramuz, Président de la Commune de Leytron. Mr. Ramuz nous présente les grandes lignes et perspectives de la commune pour Ovronnaz.

En particulier la prochaine réouverture de l'hôtel des Muverants, de la reprise de la Pension de la Forêt pour en faire des chambres d'hôtes, ainsi que les rapports étroit avec les Bains, bien que ceux-ci soient une entreprise privée libre de faire comme elle veut.

Il répond à diverses questions, notamment sur la problématique des parkings payant et de la disponibilité des navettes gratuites.

Il resta aussi disponible pendant l'apéro qui suit.



19. Apéro riche pour fêter les 10 ans de notre association.

En prélude à l'apéro, Charly relève la présence de Mr. Jean Philippoz, homme aux multiples casquettes qui a œuvré sans relâche pour la commune et la station. Nous saluons aussi les présences de Jessica Monnet de l'OT, de Mr. Christian Roduit, Conseiller municipal, attaché au tourisme, Sandrine Michellod, agence ça va le chalet, Mme Romaine Thurre Boutique le Broquard.

MERCI à la Pension d'Ovronnaz pour le magnifique apéro organisé de main de maître, ainsi que pour la bonne disponibilité de mise en place de la salle.

Rapport fait le 25.03.2024

P.-A. Beausire, secrétaire

Annexes : ci-jointes :

Bilan des comptes

Rapports des réviseurs

Compte de résultat au 31.12.2023

Cotisations 2023		6719.80
Dons		70.00
Frais assemblées	1218.25	
Cotisations externes	200.00	
Frais administratifs	1122.85	
Allocation et représentation	322.85	
Promotion APEROvronnaz	3014.50	
Résultat net	911.35	
Totaux égaux	6789.80	6789.80

Bilan au 31.12.2023

	Actif		Passif
Banque BCVs	12'942.25	Cout 2024	120.00
Caisse	0.00	Bénéfice 2023	911.35
Participation aug.capital			
TéléOvronnaz	8'000.00	Capital imm.	8'000.00
		Capital réservé	11'910.90
Totaux égaux	20'942.25		20'942.25

APEROvronnaz

Association des propriétaires de résidences secondaires

Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2023

En conformité au mandat confié par l'assemblée générale, nous avons révisé les comptes 2023 de l'association APEROvronnaz.

Nous nous sommes retrouvés deux fois chez le trésorier et avons pointé les écritures enregistrées sur la base des pièces comptables mises à disposition.

La vérification nous a permis de confirmer que :

Le compte de résultat 2023 présente un bénéfice de **CHF 911.35** qui correspond aux contributions de ses membres moins les dépenses de fonctionnement.

Le solde du compte de la Banque Cantonale du Valais au 31.12.2023 se monte bien à **CHF 12'942.25**

Ce qui porte le bilan à un total de **CHF 20'942.25**

En conséquence et compte tenu de notre contrôle selon les règles d'usage, nous vous proposons d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge aux vérificateurs de l'exercice ainsi qu'au trésorier.

Catherine Uebelhart, Ovronnaz

Martial Horner, Ependes

Ovronnaz, le 8 mars 2024